

LA BANQUE POSTALE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
Au capital de 2 342 454 090 euros
Siège social : 34, rue de la Fédération, 75015 Paris
RCS Paris : 421 100 645
OSB 848
EXTRAIT DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 27 FEVRIER 2008

Greffe du Tribunal de
Commerce de Paris

1

26
98801

N° DE

Le 27 février 2008, à 9 heures, le Conseil de Surveillance de La Banque Postale s'est réuni au siège social 34, rue de la Fédération, 75015 Paris, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont élargé la feuille de présence :

- Monsieur Jean-Paul Bailly,
- Monsieur Marc-André Feffer,
- Monsieur Gérard Barbot,
- Monsieur Nicolas Duhamel,
- Monsieur Jean-Robert Larangé,
- Monsieur Steeve Maigne,
- Madame Maryvonne Michelet,
- Monsieur Didier Négier,
- Monsieur Didier Ribadeau Dumas,
- Monsieur Serge Trinca,
- Madame Hélène Wolff

Absents, excusés :

- Monsieur Sylvain Lemoyne de Forges, ayant donné pouvoir, est représenté par Monsieur Didier Ribadeau Dumas
- Monsieur Georges Lefebvre, ayant donné pouvoir, est représenté par Monsieur Nicolas Duhamel
- Monsieur Didier Brune, ayant donné pouvoir, est représenté par Monsieur Marc-André Feffer
- Monsieur Paul-Marie Chavanne

Assistent également à la réunion :

- Monsieur Christian Bodin, Commissaire du Gouvernement
- Monsieur Patrick Werner, Président du Directoire,
- Monsieur Philippe Bajou, Membre du Directoire,
- Monsieur Thierry Freslon, secrétaire du Comité d'Entreprise.

Monsieur Bernard de Marnhac assure les fonctions de Secrétaire.

7

Jean-Paul Bailly prend la parole pour accueillir les cinq membres du Conseil de Surveillance représentant les salariés. Il propose que Gérard Barbot, en tant que doyen du Conseil, préside la séance jusqu'à la nomination du Président du Conseil de Surveillance prévue au point 2 de l'ordre du jour.

Gérard Barbot prend la présidence de la séance ; il constate que le Conseil réunit la présence effective de plus de la moitié de ses membres et que par conséquent, il peut valablement délibérer.

Le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Constatation de la composition du Conseil de Surveillance renouvelé,
 - 2) Nomination du Président du Conseil de Surveillance et du Vice Président du Conseil de Surveillance,
-

I. CONSTATATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE RENOUELE

Le Président de séance rappelle qu'à la suite du dépassement de seuil des 1000 salariés visé aux articles 6 et 40 de la Loi du 26 juillet 1983 relative à la démocratisation du secteur public, il a été procédé à l'élection des représentants des salariés dont le nombre est passé de 3 à 5, et au renouvellement du mandat des 10 autres membres par l'assemblée des actionnaires du 12 février 2008.

Le Président indique que Messieurs de Saint Léger et Galopin qui étaient précédemment membres du Conseil de Surveillance représentants des salariés ne se sont pas représentés et qu'en conséquence leur mandat prend fin ce jour, conformément à l'article 3 du décret 83-1160 du 26 décembre 1983.

Le Conseil de Surveillance est donc désormais composé de :

- cinq représentants des salariés élus au terme des élections qui se sont déroulées du 5 au 11 février 2008, à savoir :

Hélène Wolff – Direction Marketing, parrainée par la CFDT

Jean-Robert Larangé – Direction Marketing, parrainé par la CFDT

Maryvonne Michelet – Direction Juridique, parrainée par la CFDT

Serge Trinca – Direction des Opérations Bancaires, parrainé par FO

Steeve Maigne – Direction des Entreprises, Collectivités et Associations, parrainé par SNB/CFE-CGC

- dix membres nommés par l'assemblée des actionnaires du 12 février 2008, à savoir :

Jean-Paul Bailly, Président du groupe La Poste

Marc-André Feffer, Directeur général délégué du groupe La Poste, chargé de la Stratégie de développement, des Affaires Juridiques et Internationales et de la Régulation

Gérard Barbot, Administrateur de Sociétés

Didier Brune, Directeur de la Stratégie du groupe La Poste

Paul-Marie Chavanne, Directeur général délégué du groupe La Poste, Directeur du Colis, Président de GeoPost

Nicolas Duhamel, Directeur général délégué du groupe La Poste, Directeur financier

La Poste, représentée par Georges Lefebvre, Directeur général du groupe La Poste, Directeur des Ressources Humaines et des Relations sociales

Sylvain Lemoyne de Forges, Directeur Risques et Marchés de Veolia Environnement

Didier Négiar, Directeur des Systèmes d'Information, des Achats, de l'Optimisation des coûts et des Services partagés du groupe La Poste

Didier Ribadeau Dumas, Gérant de sociétés.

En application de l'article 7 du décret 83-1160 du 26 décembre 1983 et de l'article 19-2 des statuts, les mandats de tous les membres du nouveau Conseil de Surveillance prendront effet à la date du 27 février 2008 pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 26 Février 2013.

- *Le Conseil de Surveillance prend acte du résultat des élections des représentants des salariés au Conseil de Surveillance et du vote de l'Assemblée Générale des actionnaires du 12 février 2008. Il prend acte que les mandats des 15 membres du Conseil de Surveillance ainsi renouvelé, prennent effet ce jour pour une durée de 5 ans soit jusqu'au 26 février 2013 inclus.*

2. NOMINATION DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET DU VICE PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Président de séance expose qu'à la suite de la nomination ou du renouvellement du mandat des membres du Conseil de Surveillance, il y lieu de désigner le Président et le Vice Président du Conseil de Surveillance. Il propose au Conseil de porter à sa présidence Jean-Paul Bailly.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité, Monsieur Jean-Paul Bailly n'ayant pas pris part au vote, de désigner en qualité de Président du Conseil de Surveillance Monsieur Jean-Paul Bailly, pour la durée de son mandat de membre du Conseil, soit jusqu'au 26 février 2013 inclus.*

Jean-Paul Bailly remercie le Conseil de sa confiance et reprend la présidence de la séance. Il propose de nommer Marc-André Feffer en qualité de Vice Président.

- *Après en avoir délibéré, le Conseil de Surveillance décide à l'unanimité, Monsieur Marc-André Feffer n'ayant pas pris part au vote, de désigner en qualité de Vice-Président du Conseil de Surveillance Monsieur Marc-André Feffer, pour la durée de son mandat de membre du Conseil, soit jusqu'au 26 février 2013 inclus.*

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le **Président du Conseil de Surveillance** lève la séance en indiquant que le prochain conseil se tiendra le 28 mars 2008.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président du Conseil de Surveillance et un membre du Conseil de Surveillance.

Monsieur Jean-Paul Bailly
Président du Conseil de Surveillance

Monsieur Marc-André Feffer
Vice Président du Conseil de Surveillance

A rectangular stamp with a hand icon on the left and the text "CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL" on the right. A diagonal line is drawn across the stamp.